



MISSION TCHAD

Evaluation des impacts socio-anthropologiques liés aux interventions d'urgence à modalité « transferts d'argents » dans le Kanem.

RAPPORT D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Novembre 2014

Consultant externe : FREDERIC MEUNIER

Contenu

1.	Synthèse :	3
2.	Introduction :	3
3.	Eléments d'analyse	4
3.1.	Le lien entre les ressources hydriques, l'accès au foncier et la démographie.....	4
3.2.	La dépendance économique de la région.....	4
3.3.	La complexité sociale.....	5
3.4.	La faiblesse des acteurs locaux.	5
3.5.	Les limites de l'application des critères HEA :	6
3.6.	La surveillance du point de rupture	6
4.	Prospectives et impact à moyen / long terme.....	7
4.1.	Analyse prospectives	7
4.2.	Analyse des impacts induits à moyen et long terme.....	10
5.	Recommandations et axes de plaidoyer.....	11
5.1.	Recommandations :	11
5.2.	Axes de plaidoyer :	13

1. Synthèse :

Ce rapport donne des orientations stratégiques et programmatiques ainsi que des recommandations sur les évolutions des programmes de transferts monétaires non conditionnés dans la région du Kanem. Il se base sur une analyse des ressources locales, des liens externes à la région, des positions des acteurs et des autorités ainsi que les tendances et évolutions sociétales en les replaçant dans le temps et l'espace du contexte du Kanem. Il intègre également les analyses des impacts socio-anthropologiques au niveau des communautés réalisées par Corinne Corradi ainsi que les études économiques et microéconomiques mentionnées dans le rapport « Impacts des transferts monétaires, Kanem, Tchad 2014, rapport d'analyse, F. Meunier - ACF ». Cette étude s'appuie sur une mission terrain, de multiples entretiens, de nombreuses évaluations et analyses réalisées sur la région du Kanem depuis 2009 par Action Contre la Faim et sur une large bibliographie nationale et internationale.

Si l'intervention actuelle répond avec efficacité à l'objectif de compenser partiellement et temporairement les difficultés d'accès à l'alimentation (pour des populations dépendantes des marchés locaux) au cours de la période de soudure agricole, elle ne permet en aucun cas de stabiliser la situation. De plus le projet semble avoir un impact nul, voire négatif, sur les capacités de résilience des communautés. Le versement régulier des fonds engendre un attentisme de la société, ne l'accompagnant pas vers de nécessaires évolutions culturelles et structurelles favorisant la résilience. L'intervention semble donc retarder des échéances sans pour autant apporter des réponses à moyen terme. C'est une stratégie palliative mais en aucun cas une approche permettant de renforcer les capacités productives. Peu d'effets de « levier » sont recherchés du fait de la rigidité des financements d'urgence actuels. La communauté reste extrêmement fragile et la moindre variation défavorable économique, politique, sociale ou sécuritaire pourrait l'impacter fortement, faisant basculer la région du Kanem dans une crise humanitaire profonde. Un point de rupture pourrait donc se rapprocher.

L'utilisation du cash transfert non conditionné, outil d'urgence adapté à des zones aux économies productives actives, n'est pas, dans ce contexte de crise chronique sur une zone à l'économie exsangue non productive, appropriée sur le moyen et long / termes et engendrera des impacts négatifs sur la communauté.

2. Introduction :

L'intervention d'Action Contre la Faim concerne aujourd'hui environ 20 % de la population des départements du Kanem et Nord Kanem soit environ 55 000 personnes sur un bassin de 265 000 habitants. Son principe est de transférer 30 000 CFA par mois, durant les quatre mois considérés comme la période de soudure agricole, à près de 8 000 foyers identifiés comme très pauvres selon l'application de critères issus de l'approche HEA. L'opération, financée par DIFD, ECHO et le PAM mobilise environ 1.5 million d'euros de transfert monétaire.

Ce type d'opération est menée dans le Kanem par l'organisation depuis deux ans et il semblait important d'analyser les impacts ainsi que de re-questionner la stratégie actuelle tant sur le fond que sur la forme.

Confronté à une crise chronique depuis quarante ans, le Kanem, malgré des programmes d'aide et la présence d'organisations (notamment ACF) depuis plus de trente ans, ne voit pas sa situation évoluer. La poursuite des changements climatiques, l'accélération de la baisse des ressources de la région, les évolutions conjoncturelles économiques, politiques et sécuritaires en cours et à venir de la sous régions ainsi que la pression démographique inquiètent les acteurs et observateurs de la zone laissant l'impression que les actions actuelles sont vaines.

3. Eléments d'analyse

3.1. Le lien entre les ressources hydriques, l'accès au foncier et la démographie.

C'est en suivant les liens de causalités depuis le début des effets visibles des changements climatiques que l'on peut comprendre les liens étroits entre les ressources hydriques, l'accès au foncier agricole et la démographie. Ces liens existent dans toutes les zones sahéliennes mais ils représentent un enjeu particulier dans le contexte sociétal du Kanem. La baisse des ressources hydriques a engendré l'appauvrissement des éleveurs, l'effondrement des classes moyennes et modifié les rapports de force existants, plaçant l'accès au foncier agricole au centre des enjeux. L'augmentation démographique renforce la pression sur l'accès aux ressources et donc sur le foncier agricole et sur les nappes phréatiques. Il se dessine donc un cercle vicieux qui risque de faire basculer d'autres indicateurs (sociaux, de santé ou sécuritaires) à des niveaux caractérisables en crise humanitaire.

3.2. La dépendance économique de la région.

L'économie dépend à près de 50 % des échanges commerciaux avec la Libye, le Niger et le Nigéria pour ce qui concerne la vente ses gros ruminants et l'achat de produits à forte valeurs / poids ou les produits transformés, le reste venant essentiellement de la région du Lac, de N'Djamena (NDJ) et de Moundou. A part les gros ruminants, la région du Kanem n'exporte pas. Par contre, elle importe massivement des produits alimentaires afin de compenser la faible production locale. L'équilibre, sensiblement consolidé par les apports des migrants, est très précaire et peut à tout moment basculer, privant la région des ressources vitales que sont les revenus des ventes du bétail. La question fondamentale est donc relative à un point de rupture des équilibres actuels, principalement entre ce qui est exporté (donc produit) et ce qui est importé, contraignant les populations à mettre en œuvre d'autres stratégies de survie d'urgence face à un évènement probable comme l'effondrement des ressources productives ou l'arrêt des relations commerciales avec la Libye.

Il y a peu de différence à moyen / long terme entre les diverses modalités de distribution non conditionnées. Cependant, dans une zone isolée économiquement, très dépendantes des marchés alimentaires nationaux et régionaux, le transfert d'argent ne stimule pas l'économie productive locale et peu créer, s'il est trop important, des distorsions sur les marchés à la hausse, réduisant la sécurité alimentaires des plus pauvres non bénéficiaires. Les sommes injectées via le cash transfert étant utilisées à 70 % pour l'achat de denrées alimentaires non produites dans le Kanem, on peut estimer que 60 % de ces sommes retournent dans les zones de production et de commerce d'origine que sont la Libye, le Niger, le Nigéria, N'Djamena, la région du lac et le sud du Tchad (10 % correspondant aux coûts de commercialisations locaux).

3.3. La complexité sociale.

La structure sociale du Kanem n'est pas simple à appréhender mais il est essentiel de la comprendre pour pouvoir intervenir sans risquer de provoquer d'importantes perturbations pouvant générer des conflits et des risques de délitement des liens sociaux actuels.

Dans le Kanem subsiste un double système de responsabilités sociales et de charges publiques. L'état Tchadien, avec son système administratif hérité de la colonisation française, est couplé avec le dispositif du Sultanat. Les deux structures sont distinctes au niveau départemental mais l'ensemble de la chefferie traditionnelle fusionne avec le dispositif administratif étatique au niveau des cantons et des villages.

Par ailleurs, une superposition de maillages comportant des ethnies, des castes et des clans filiaux constitue un ensemble social complexe où des droits et prérogatives coutumières, notamment sur les ressources, sont répartis de manière inégale, privant certains groupes de droits fondamentaux.

Les lourdes pertes de cheptel des dernières années et l'incapacité de la communauté à redresser l'élevage à un niveau acceptable entraînent un appauvrissement massif des classes supérieures, créant un nouveau paradigme, en contraignant, à terme, ces classes à revoir leurs prérogatives foncières. Cette situation, dans un contexte où l'avancée des idéaux démocratiques est réelle, augmente les tensions autour des dernières ressources de la région.

3.4. La faiblesse des acteurs locaux.

Les Comités d'Action Régionaux, Départementaux et Locaux, en charge de la définition et du suivi des politiques de développement n'ont pas pour l'instant réussi à investir leurs mandats. L'incapacité d'agir vient en partie du fait que les mutations dans les services publics sont récurrentes et peu de responsables sur la région du Kanem restent plus d'un an en poste. A titre d'exemple, il y a eu cinq gouverneurs en quatre ans dans la région. Seul le Sultanat et des responsables de cantons et de villages sont stables.

Peu d'organisations de la société civile sont en place au niveau régionale et départemental. Par contre, au niveau local, de nombreux groupements de petites tailles existent.

3.5. Les limites de l'application des critères HEA :

La notion de foyer n'est pas spécifiquement opportune pour ce projet. En effet, la possession de richesses est, dans le Kanem, une notion basée sur la caste ou le clan de filiation généalogique et pas sur les foyers ou individus.

Le bétail est un bon exemple. En l'absence de moyens de conservations, un petit ruminant ou un bovin, lorsqu'il est tué, sera partagé par les familles du même clan suivant les liens de filiation. Ici la notion de foyer (sous le même toit) n'est donc pas représentative des liens sociaux. La notion de ressources familiale est donc biaisée par les liens claniques et les filiations.

La notion groupe familial élargie partageant les mêmes ressources serait plus appropriée. Il est probable que le partage et les redistributions soient variables en fonction des ressources, de la taille du clan, de sa localisation, de son ethnie et de sa caste. L'appartenance à une lignée généalogique est très forte et les mécanismes de solidarité et de redistribution s'y expriment largement.

Par ailleurs, le nombre de foyer pouvant être caractérisés comme très pauvres est largement supérieur aux capacités du programme, imposant donc un processus de choix arbitraire entre des familles répondants aux critères. Ce choix engendre une perception d'injustice mais pour l'heure, et vu la faiblesse des montants distribués, cela n'a pas engendré de tensions.

De plus, la volatilité de la pauvreté, c'est à dire le fait constaté qu'une famille bascule très rapidement d'une classe pauvre à très pauvre, ou l'inverse (par la réception de fonds de personnes émigrées), fait que ces deux classes sont difficilement caractérisables de manière formelle. Le ciblage est alors caduque quelques semaines après le recensement et les premières distributions.

3.6. La surveillance du point de rupture

Au cours des dernières années, du fait que peu ou pas de dispositif de consolidation des moyens d'existences aient été mis en place, il est apparu de réelles fragilités structurelles et culturelles dans le Kanem qui pourraient, dans l'hypothèse d'un changement de certains facteurs externes ou internes, confronter la zone à un basculement d'une situation de crise chronique vers une crise aiguë. Ces paramètres peuvent constituer le point de rupture d'un équilibre extrêmement précaire.

Des lors, il semble important de développer et suivre une série d'indicateurs d'alerte précoce capables d'informer suffisamment tôt sur l'atteinte de ce point de rupture. La difficulté réside dans le fait que bon nombre des indicateurs actuels ne sont pas

suffisamment fiables. Du fait de la distance, de facteurs sociaux et de la double autorité (étatique / Sultanat) la qualité de la collecte de données, dans tous les domaines, est un problème important dans le Kanem. Par exemple, les indicateurs actuels de nutrition sont en partie biaisés par le développement de stratégies par les familles qui cherchent à rester dans les programmes de prise en charge nutritionnelle pour sécuriser, en ayant accès notamment au Plumpynut, l'ensemble des enfants du foyer. Il existe donc un niveau « d'étiage » relativement haut de la malnutrition, qui devrait tendre à augmenter à l'avenir.

Les paramètres liés à l'économie des clans familiaux, ainsi que des indicateurs agricoles, météorologiques, d'évolution des prix et des événements socio-politiques pourraient permettre, s'ils sont croisés, de prévoir et de localiser une crise majeure.

4. Perspectives et impact à moyen / long terme

4.1. Analyse prospectives

Il est important, pour donner un recul suffisant à l'étude et pour pouvoir avancer sur des stratégies adaptées, de s'engager dans une approche prospective de la situation au Kanem en projetant des paramètres connus sur 5 ans (jusqu'en 2019). Ces paramètres concernant de multiples secteurs et leurs évolutions sont les plus probables. En formulant aujourd'hui des hypothèses plausibles, nous pouvons prévoir leurs conséquences et pouvons dès lors alimenter une réflexion à moyen et long terme.

- **Poursuite de la diminution des pluies et de leur caractère erratique.**

La situation actuelle et son évolution depuis les années 80, ne laissent que peu de doutes sur la tendance de ce paramètre dans les cinq années à venir.

Les conséquences directes seront une baisse du cheptel de gros et de petits ruminants et une baisse drastique des rendements des cultures dunaires. A moyen terme, cela entraîne une accélération de la baisse des niveaux des nappes phréatiques.

- **Baisse du cheptel de gros ruminants.**

C'est en partie la conséquence de la diminution des pâtures et de la disparition des eaux de surface (conséquence de la baisse des ressources hydriques) mais également celle d'un code pastoral absent ou inopérant, d'une faiblesse de soutien en santé animale et de la poursuite d'une décapitalisation du cheptel.

Les conséquences directes sont un appauvrissement global de la zone par la perte du principal capital et l'augmentation des tensions sur les ressources et le foncier agricole. Le corolaire de cette baisse est, à moyen terme, la réduction des exportations de bétails du Kanem vers la Libye et donc la réduction des importations de produits de base comme le riz, l'huile, les pâtes alimentaires et le carburant. Une augmentation importante des prix du transport et des denrées, ainsi que de fréquentes pénuries sont à envisager.

- **Poursuite de la décapitalisation des petits ruminants**

Les familles pauvres et très pauvres poursuivent leur décapitalisation à un niveau critique où le cheptel ne se renouvèle plus.

La conséquence directe est une perte totale du cheptel de petits ruminants et un basculement dans l'extrême pauvreté des classes pauvres et très pauvres actuelles (estimées à un minimum de 40% de la population soit près de 200 000 personnes en 2019).

- **Augmentation limitée des exploitations maraîchères.**

Malgré les efforts des années antérieures et les actuels programmes de promotion du maraîchage, et dans l'hypothèse où les engagements dans ce secteur restent au même niveau, l'augmentation de la production sera limitée au maximum à 50 % de sa production actuelle en 2019.

Cette ressource ne sera pas suffisante pour compenser la diminution des autres productions.

- **Poursuite de l'augmentation du prix du maïs.**

Si le cours du maïs poursuit la progression annuelle de 13.5 % qu'il connaît depuis cinq ans, il atteindra en 2019 le prix de 1 500 CFA le Koro (+ 88 %).

Les conséquences seront que le maïs ne sera plus la nourriture de base des populations vulnérables. Cette augmentation des prix peut relancer la culture du mil dunaire mais l'absence de pluies limitera les rendements. La sécurité alimentaire sera encore dégradée pour les foyers pauvres et très pauvres.

- **Allongement de la période de soudure.**

La réduction des rendements de la production dunaire, la faible augmentation de la production maraîchère, la baisse des échanges commerciaux avec la Libye et la poursuite de l'augmentation des prix augmentera nécessairement la période de soudure agricole.

La conséquence sera un allongement de la période de soutien des populations par l'aide internationale et l'augmentation des populations très pauvres.

- **Augmentation des conflits fonciers.**

Cette pression sur les ressources agricoles aura un impact direct sur les conflits, principalement d'origine foncière.

La structure sociale composée de clans filiaux, de caste et d'ethnies ayant des droits coutumiers différents, la faiblesse des institutions étatiques et l'absence de réforme foncière peuvent créer un terrain favorable à de fortes tensions intercommunautaires. Ces tensions auront un impact direct sur la production maraîchère et sur le reste du cheptel.

- **Poursuite de l'augmentation de la population.**

L'augmentation naturelle renforcée par le travail de réduction de la mortalité infantile du secteur permet d'envisager à minima le chiffre de +3.1 %/an sur les cinq prochaines années. Il est possible que l'émigration ne vienne pas modifier ce chiffre. Cette projection porte la population de la région du Kanem à près de 500 000 habitants en 2019 contre 425 000 en 2014.

Les conséquences seront une pression accrue sur des ressources déjà en déficit.

- **Augmentation de la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs (national, Libye, Niger).**
La baisse de la capacité productive locale se poursuivra et la dépendance de la région du Kanem augmentera.
Cela engendra une vulnérabilité accrue aux évolutions conjoncturelles de la sous-région, qui ne s'orientent pas vers plus de stabilité.
- **Région sous perfusion massive de l'aide internationale.**
L'assistance internationale sera vitale pour plus de 40 % de la population de la région du Kanem. Celle-ci sera totalement intégrée dans les stratégies de survie des populations et dans les politiques locales et régionales. L'attentisme et l'assistanat seront généralisés. Les acteurs de l'aide seront les organisations les plus puissantes de la région, pouvant discréditer les autorités administratives et traditionnelles.
- **Période de transition gouvernementale instable.**
La prochaine transition gouvernementale provoquera une certaine instabilité nationale et régionale.
Pendant une certaine période, la région sera isolée de N'Djamena et du sud du pays, limitant les flux économiques et affaiblissant les autorités locales.
- **Augmentation de l'insécurité.**
Dans un contexte d'affaiblissement des autorités locales, d'augmentation des tensions autour des ressources et de pauvreté généralisée, il est probable qu'une certaine insécurité progresse, limitant les échanges commerciaux et l'accès aux populations par les agences d'aide internationale. Cette situation peut également permettre le recrutement des jeunes en inactivité dans la région par des groupes armés.
- **Infiltration de groupes armés étrangers (nord Nigéria, Libye).**
L'affaiblissement des autorités locales et nationales, l'effondrement de l'économie locale, le délitement des valeurs traditionnelles, la multiplication des conflits intercommunautaires ainsi que le renforcement des pressions militaires sur les organisations terroristes existantes au nord et au sud-ouest de la sous-région sont des facteurs favorables pour l'apparition de groupes armés dans le Kanem.

4.2. Analyse des impacts induits à moyen et long terme.

Sur la base de l'analyse prospective, les impacts sur les évolutions des programmes de transferts monétaires non conditionnés, s'ils sont poursuivis sans évolutions stratégiques et programmatiques majeures, peuvent être estimés.

Une projection raisonnable porte la part de la population devenant bénéficiaire des programmes d'aide internationale en 2019, sur les bases des critères actuels, à plus de 40 % contre 20 % en 2014 soit près de 200 000 personnes. Afin de pouvoir couvrir 50 % de leurs besoins alimentaires par mois pendant une période de soudure estimée à 5 mois, les

sommes versées par foyer seront de l'ordre de 250 000 CFA (50 000 CFA / mois) soit 380 €. Le montant total des sommes nécessaires pour les transferts monétaires sera alors de plus 10 millions d'euros par an hors frais de mise en œuvre et de gestion.

Ces montants mensuels seront alors suffisamment élevés pour profondément perturber les relations sociales des communautés, aggravant les tensions intercommunautaires, renforçant l'attentisme et l'assistanat, favorisant la corruption et les détournements et affaiblissant les autorités administratives et traditionnelles. Les mécanismes de solidarités communautaires existants, essentiels aux équilibres sociaux, ne supporteront pas les pressions liées aux enjeux d'être bénéficiaires et s'éroderont.

D'autre part, dans une perspective de poursuite de ce type de projets à l'identique ou sur des volumes supérieurs en réponse à la crise chronique, il est très probable que les stratégies d'adaptation des foyers et des communautés intégreront les distributions non conditionnées que sont le cash transfert et la distribution de vivre, bloquant ou ralentissant de nécessaires évolutions sociales et structurelles.

Par ailleurs, en focalisant les aides uniquement sur la classe très pauvre, l'opération, du fait d'un faible mécanisme de redistribution, n'augmentera pas la capacité de résilience par la sécurisation des actifs productifs. La détérioration de la situation se poursuivra et les indicateurs retomberont systématiquement au plus bas quelques semaines ou mois suivant la fin de l'action.

Cette aide ne contribuera toujours pas à la sécurité alimentaire et à la protection des moyens d'existence puisque conçus comme un outil palliatif ayant pour objectif d'alléger momentanément la souffrance des populations.

5. Recommandations et axes de plaidoyer

5.1. Recommandations :

1. Définir une stratégie régionale de moyen/long terme basée prioritairement sur un principe de sécurisation des moyens d'existence et de renforcement des capacités productives en intégrant des plans de contingences. Identifier des zones pilotes ayant des prédispositions favorables au développement de cette stratégie. Définir un pack minimum par zone afin de pouvoir assurer des impacts pérennes sur la sécurisation alimentaire et les moyens d'existence à moyen terme dans un objectif de renforcement pérenne de la résilience. Rechercher également des effets démultiplicateurs en favorisant des d'activités reproductibles localement. Repenser donc la couverture géographique en fonction des prédispositions des zones et engager la promotion de ces actions vers les zones non retenues. Cette stratégie devra intégrer à terme les secteurs de la nutrition et de la santé.

2. Favoriser les activités de renforcement du maraichage tout en utilisant des techniques de limitation de l'utilisation de l'eau. S'appuyer sur les nombreuses expériences en zones sahéliennes et sur les dynamiques communautaires. Appuyer et accompagner toutes les initiatives et les dynamiques concernant l'évolution de l'usufruit du foncier agricole. Identifier des réponses en cohérence avec les politiques locales sur ce point. Envisager de réinvestir le secteur de l'eau.

3. Mettre en place un dispositif élaboré de surveillance permanente mensuel ou bimestriel et définir des seuils d'alerte précoce par zones géographiques (sous-préfecture ou cantons). Ce dispositif, comportant des indicateurs couvrant plusieurs secteurs, doit permettre, si les données sont croisées et analysées, de préparer les réponses adaptées à des crises majeures.

Les indicateurs de ce dispositif doivent être liés à l'économie des foyers ou clans familiaux intégrant les ressources et les moyens d'existences mais également comporter des indicateurs de nutrition, de productions agricoles, de variations météorologiques, d'évolutions des prix, de pénuries et d'exportations ainsi que des événements socio-politiques (dont la fréquence des conflits et la dégradation de la sécurité). Partager ces analyses avec les acteurs de la zone et les partenaires financiers.

4. Limiter l'utilisation des transferts monétaires sans contreparties et le considérer uniquement comme un outil à mettre en œuvre en phase d'urgence et pour une période annuelle courte (4 mois) en fonction des d'alertes du dispositif de surveillance (zones et amplitude).

5. Favoriser des interventions de transferts monétaires conditionnées à des contreparties des bénéficiaires pour des actions de sécurisation des moyens d'existence et de renforcement des capacités productives, de préférence dans les zones pilotes. Déclencher ces interventions avant la période de soudure, lorsque les prix sont abordables (novembre – mai), dès l'atteinte des seuils d'alerte mais veiller à ce que ces bénéficiaires puissent être pleinement disponibles pour la période agricole.

6. Intégrer les ménages ayant des moyens de production en risque de décapitalisation suivant un principe de prévention et de sécurisation afin contribuer plus fortement au renforcement de la résilience.

7. Revoir le dispositif de ciblage en adaptant l'approche des économies des ménages (HEA) au contexte socio-culturel du Kanem afin de réduire les mécontentements et de renforcer l'acceptation de la sélection. Consacrer plus de moyens et de temps au ciblage en l'intégrant dans les résultats et activités des demandes de financements.

8. Accompagner les autorités administratives et traditionnelles dans le renforcement de leurs capacités. Favoriser les acteurs ayant une balance stabilité / légitimité forte. Poursuivre et renforcer les liens avec ces autorités que ce soit au niveau régional, départemental ou cantonal.

9. Développer des partenariats avec d'autres acteurs dans la zone en cohérence avec la stratégie régionale, notamment concernant le planning familial et l'hydraulique agricole. Développer une coordination efficace avec les acteurs de la zone et participer activement.

10. Proposer aux bailleurs des cofinancements de la stratégie régionale en fonction de leurs capacités et de leurs secteurs de financement (urgence, relèvement et développement). Rechercher et favoriser les partenariats avec des bailleurs pluriannuels permettant de financer la « colonne vertébrale » de la stratégie. Orienter les bailleurs vers des cofinancements en pourcentage de la stratégie ou de certains volets spécifiques (plan de contingence).

La prise en compte de ces recommandations doit nécessiter la mise en œuvre d'un diagnostic complémentaire intégrant une analyse des acteurs, la redéfinition des zones d'interventions et du processus de ciblage des bénéficiaires et la définition des résultats et activités de renforcement de la résilience des communautés.

5.2. Axes de plaidoyer :

1. La connaissance de la situation régionale.

Action Contre la Faim est la plus ancienne et la plus importante organisation d'aide dans le Kanem. Les longues relations avec les acteurs locaux et les nombreux projets menés lui donnent une expérience plus que significative. Un réseau de plusieurs centaines de collaborateurs et de partenaires lui permet de collecter en permanence des données de contexte au travers d'un dispositif structuré de surveillance. Ces indicateurs sont repris par la plupart des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Cette connaissance fine des évolutions de la situation dans le Kanem permet à l'organisation d'adapter ses objectifs et de construire une stratégie à long terme. Ce dispositif est à consolider et à valoriser au travers de publications régulières.

2. Des stratégies adaptées.

L'organisation est à même de développer des stratégies intelligentes, adaptées aux situations du Kanem. Elle a la capacité de se re questionner régulièrement au travers d'un important dispositif d'évaluations externes. Elle a donc toute légitimité pour soutenir ses stratégies auprès de ses partenaires financiers.

3. Une nécessaire intervention pluri annuelle.

Face à une crise chronique, l'adaptation des stratégies passe par une nécessaire mise en perspective de trois à cinq ans en opposition à des réponses ponctuelles ayant pour objectif de limiter des effets sans s'atteler aux causes profondes.

4. L'investissement dans le continuum de l'urgence, le relèvement et le développement.

Parce que les situations ne sont pas identiques sur tout le territoire et que l'urgence n'impacte pas l'ensemble des populations, il est essentiel de pouvoir intervenir dans le même espace et le même temps sur les champs de l'urgence, du relèvement et du développement. Il est donc fondamental que les partenaires financiers puissent accompagner l'organisation dans cet investissement.